



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 17 Février 2022

Présents : Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER-Christophe TORREGROSSA- Nelly GUILLET -Rachel MAGNIN -Nicolas MORFIN -Dominique GUILLET- Magalie ANTRESSANGLE-Anthony AUDRAPT-

Excusée : Delphine FAUCHEUX

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey –Emmanuel JEANJEAN- Michel VARTANIAN- Jean Éric De RANGO- Carole ACHARD-Thierry MERLE

1. Approbation PV et compte rendu conseil du 13 Janvier
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Eolien : restitution des travaux du groupe de projet mené par le Parc du Vercors et la Communauté de communes Royans Vercors
4. Tirage au sort invités prochain « petit déjeuner des habitants »
5. Motion Soutien Radio Royans
6. Courrier Soutien Dotation Horaire Collège
7. Avis sur implantation armoire Fibre
8. Délibération SDED « Energie Plus »
9. Eau :
 - o Convention passage conduite eau Font d'Urle
 - o Compte rendu réunion Service Eau du Conseil Départemental
10. Commission environnement
 - o Programmation ONF 2022
 - o Convention routes forestières
 - o Location terrains
11. Commission finances : présentations des résultats 2021
12. Traversée de village : retour sur les ateliers participatifs et planning des prochaines étapes
13. Déneigement : réflexion organisation 2022-2023
14. Organisation périscolaire 2022-2023
15. Comptes rendus réunions
16. Questions diverses& tour de table

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

Ajout à l'ordre du jour : convention avec DARTAGNAN pour financement participatif

1. **Désignation d'un secrétaire de séance** : Nelly Guillet
2. **Approbation du compte rendu du Conseil du 13 Janvier 2022** *Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents*



3. Eolien : restitution des travaux du groupe de projet mené par le Parc du Vercors et la Communauté de communes Royans Vercors

La Communauté de Communes Royans Vercors et le Parc naturel régional du Vercors ont constitué fin 2020 un groupe de travail sur l'éolien pour étudier la faisabilité d'un projet éolien sur le territoire Royans-Vercors. Les élus et techniciens du Parc sont venus présenter un point d'avancement de la démarche, accompagné de la SAS Vercorsoleil partie prenante du dossier.

La constitution de ce groupe de travail répondait, entre autres, à une demande de la commune de Vassieux de ne pas traiter seule avec les opérateurs cette question sensible de l'éolien sachant que Vassieux est très régulièrement sollicité par des opérateurs. Outre le Parc et la communauté de communes, les communes de Vassieux et Bouvante, les centrales villageoises du Royans-Vercors et l'ONF ont participé à ce groupe de travail.

Cette démarche s'inscrit dans le programme TEPOS (Territoire à énergie Positive) porté par le Parc et le Contrat de Transition Ecologique porté par la Communauté de Communes.

Le groupe de travail a, dans un premier temps, identifié les sites possibles d'implantation au regard des différentes contraintes réglementaires (distance à respecter des habitations, exclusion des zones Natura 2000, exclusion de la Réserve des hauts plateaux, zone de protection du département, zones naturelles classées ZNIEFF ...). A l'issue de cette première analyse, deux sites ont été pressentis, l'un à Bouvante et l'autre au col de Proncel à Vassieux.

Une mission (financée par la CCRV et PNRV) a ensuite été confiée à la LPO pour obtenir un rapport sur ces 2 zonages et avoir des données sur les sensibilités Avifaunes (oiseaux et chauves-souris) de ces secteurs. Des cartes de sensibilité ont donc été réalisées pour les espèces. La conclusion du site de Proncel est que cette zone est un fort réservoir pour les oiseaux et chauves-souris, donc une sensibilité assez forte sur ce secteur.

Enfin, une rencontre a eu lieu avec les opérateurs de l'éolien afin de leur présenter ce retour d'étude et savoir quel type de projet ils pouvaient proposer. Huit opérateurs ont donc été rencontrés le 2 décembre dernier. Sur le site de Vassieux, des contraintes techniques importantes ont donc été relevées notamment sur la hauteur des mats.

Malgré les difficultés, VercorSoleil souhaite que la commune ne ferme pas totalement la porte à un projet éolien et propose de poursuivre les études de faisabilité en lien avec les habitants avec comme ambition que l'énergie produite sur le territoire soit revendue en local et auprès des collectivités.

A l'issue de cette présentation et des échanges qui ont suivi, il est convenu que la commune devra rapidement se positionner sur les suites à donner à ce projet. Thomas Ottenheimer salue la démarche engagée par le Parc et la Communauté de Communes. Il rappelle que la question de l'éolien est particulièrement clivante et qu'aucun projet ne pourra être envisagé sans un large soutien des populations. Le Conseil Municipal se positionnera lors d'un prochain conseil municipal.

4. Tirage au sort invités prochain « petit déjeuner des habitants »

5. Projet Chapelle de la Mûre : Convention avec DARTAGNAN pour financement participatif



Afin de financer la cloche de la chapelle de la Mure, l'association Vespa propose de recourir à une plateforme de financement participatif. Une convention doit donc être signée avec cette plateforme pour acter ce type de financement. ***Soumise au vote, cette convention est validée à l'unanimité des présents***

6. Motion Soutien Radio Royans

La commune de Vassieux est sollicitée par Radio Royans pour signer une motion de soutien au projet d'ouverture d'une fréquence hertzienne sur le Vercors Sud pour Radio Royans. En effet, actuellement, certaines zones du territoire, en particulier le Vercors Sud, ne sont pas couvertes par l'émetteur. Par cette motion, les élus apportent leur soutien à Radio Royans pour l'obtention d'une fréquence hertzienne permettant à tous les habitants du territoire d'avoir accès à ses émissions. ***Soumise au vote, cette motion est validée à l'unanimité des présents***

7. Courrier Soutien Dotation Horaire Collège :

Comme chaque année, la dotation horaire globale du collège est remise en cause. Un courrier de soutien de la part des 5 communes du plateau est proposé pour aider l'équipe pédagogique à maintenir une dotation horaire conséquente auprès des services de l'éducation nationale et rappeler ainsi l'importance du collège pour notre territoire. Un projet de courrier émanant des 5 communes est donc proposé. ***Soumise au vote, cette proposition de courrier est validée à l'unanimité des présents***

8. Avis sur implantation armoire Fibre :

En raison de la prochaine venue de la Fibre sur notre territoire, des « armoires » techniques doivent être implantées sur notre commune. Le site retenu est situé en retrait de l'école au niveau des appartements communaux. Il est proposé pour des raisons esthétiques, que le coloris de l'armoire soit proche celui des poteaux et luminaires de la commune (brun) et non en blanc. Le conseil municipal est sollicité pour avis. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

9. Délibération Adhésion à la Compétence Efficacité Énergétique SDED « Energie Plus »

En application des engagements mondiaux adoptés dans l'Accord de Paris, ainsi que de leurs déclinaisons aux échelles européenne et nationale, Territoire d'énergie Drôme – SDED met en place des initiatives visant à lutter contre le dérèglement climatique, essentiellement dans le champ de l'efficacité énergétique. Dans le but d'aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan de transition énergétique, Territoire d'énergie Drôme – SDED engage un dispositif d'accompagnement aux études et aux investissements d'économies d'énergie dans le patrimoine bâti public.

La commune a pu bénéficier de cette compétence lors des travaux de rénovation des menuiseries des logements communaux et des travaux de rénovation de la salle des fêtes. Il est proposé de renouveler cette adhésion à ce dispositif qui permettra d'être éligible sur les 3 prochaines années à des aides pour la rénovation énergétique sur nos bâtiments. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

10. Eau :

○ Convention passage conduite eau Font d'Urle

Les élus sont sollicités pour renouveler la convention de passage de la canalisation d'alimentation en eau potable de la commune de Vassieux en Vercors, à partir du réservoir du département de la Drôme situé dans



la parcelle 48 de la forêt domaniale de Lente. Cette canalisation permet d'approvisionner en eau potable le village lorsque les capacités propres de Vassieux ne suffisent pas. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

- **Compte rendu réunion Service Eau du Conseil Départemental**

Lors de la réunion, le service Eau du Conseil Départemental informe qu'il ne pourra pas accompagner la commune dans la gestion de fin de contrat d'affermage avec Veolia pour des raisons de plannings de travail. Il va fournir à la commune une liste de bureau d'études susceptibles d'accompagner la commune.

Par contre, le service de l'eau pourra assurer l'assistance à maîtrise d'œuvre pour le schéma directeur d'assainissement qui devra être lancé d'ici la fin de l'année.

11. Commission environnement

- **Programmation ONF 2022**

Lors de la commission environnement, l'ONF est venu présenter la liste des travaux demandés pour 2022 ainsi que la liste des coupes à la vente. Malheureusement, les ventes programmées pour cette année et pour les années à venir sont faibles. Des baisses des recettes forestières sont donc attendues dès cette année

- **Convention routes forestières :**

Un projet convention est proposé entre les 3 communes de Die, Marignac et Vassieux et l'ONF pour la gestion de l'infrastructure routière des routes forestières du fond de Vassieux. Cette convention pluriannuelle a pour vocation de définir les travaux et le financement attendu pour chaque commune. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

- **Location terrains**

La SAFER ne peut plus gérer les terrains communaux situés aux Prés du Moulin, la convention est en effet arrivée à expiration (1 seul renouvellement autorisé). Il appartient donc à la commune de reprendre la gestion de ces terrains. Il est, dans un premier temps, proposé de connaître les intentions des actuels locataires puis de proposer une méthodologie d'attribution des locations de ces parcelles.

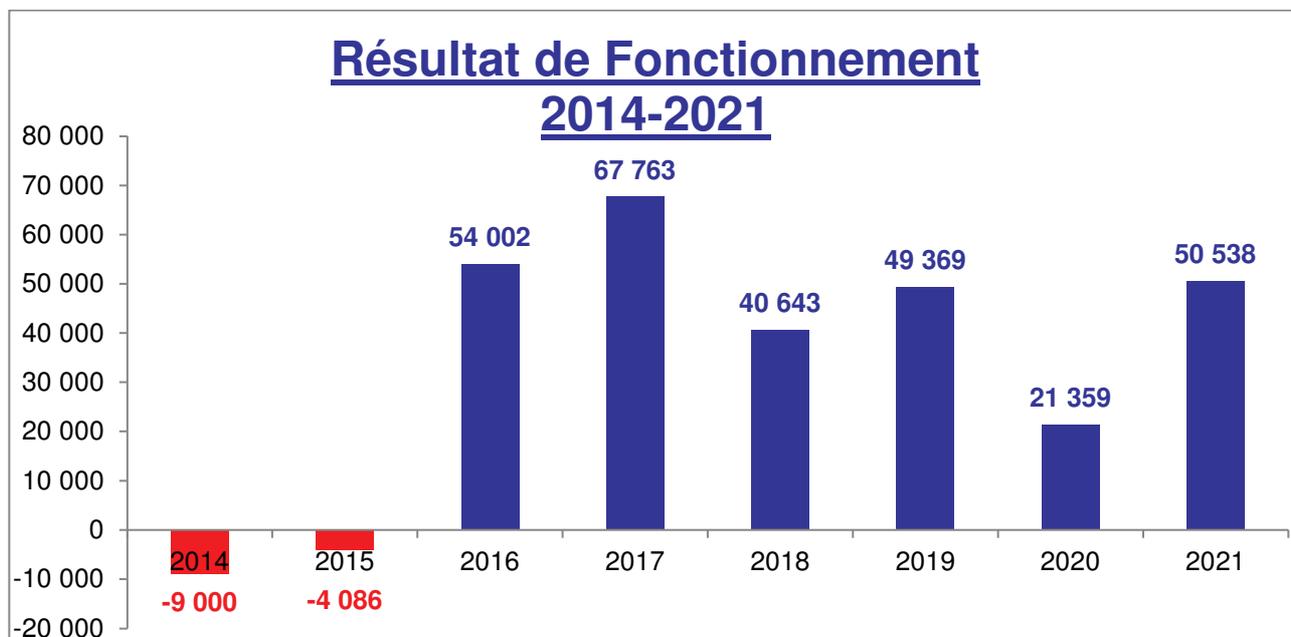
12. Commission finances : présentations des résultats 2021

Thomas Ottenheimer présente une synthèse de l'analyse des comptes 2021 de la commune faite lors de la commission finances.

- **Budget Principal : fonctionnement**

Le budget de fonctionnement 2021 présente un excédent confortable de 50 538 Euros qu'il convient de relativiser car il intègre la subvention reçue pour la révision du PLU (34 000 Euros) alors qu'aucune dépense n'est encore enregistrée et il n'intègre pas les dépenses de déneigement de novembre-décembre. Une fois retraitée, il apparaît que le budget de fonctionnement 2021 est à peine à l'équilibre. Cela traduit une fois encore que ce budget de fonctionnement est certes maîtrisé et excédentaire mais qu'il reste « fragile ». La commune n'a que très peu de marges de manœuvre pour réduire ces dépenses et augmenter ses recettes.





➤ Budget Principal : investissement

En 2021, la commune a financé l'étude préliminaire sur les réaménagements des espaces publics, a lancé l'étude sur la Chapelle et les Moulins de la Mûre, a réalisé d'importants travaux sur les appartements communaux (création du studio, changements des huisserie et Velux) et a renforcé les équipements techniques de la commune. Au niveau des recettes, de nombreuses subventions sur les opérations engagées n'ont pas été perçues sur l'exercice 2021 et le seront sur 2022. Malgré cela, la commune a pu financer l'ensemble de ses opérations sur fonds propres sans recours à l'emprunt.

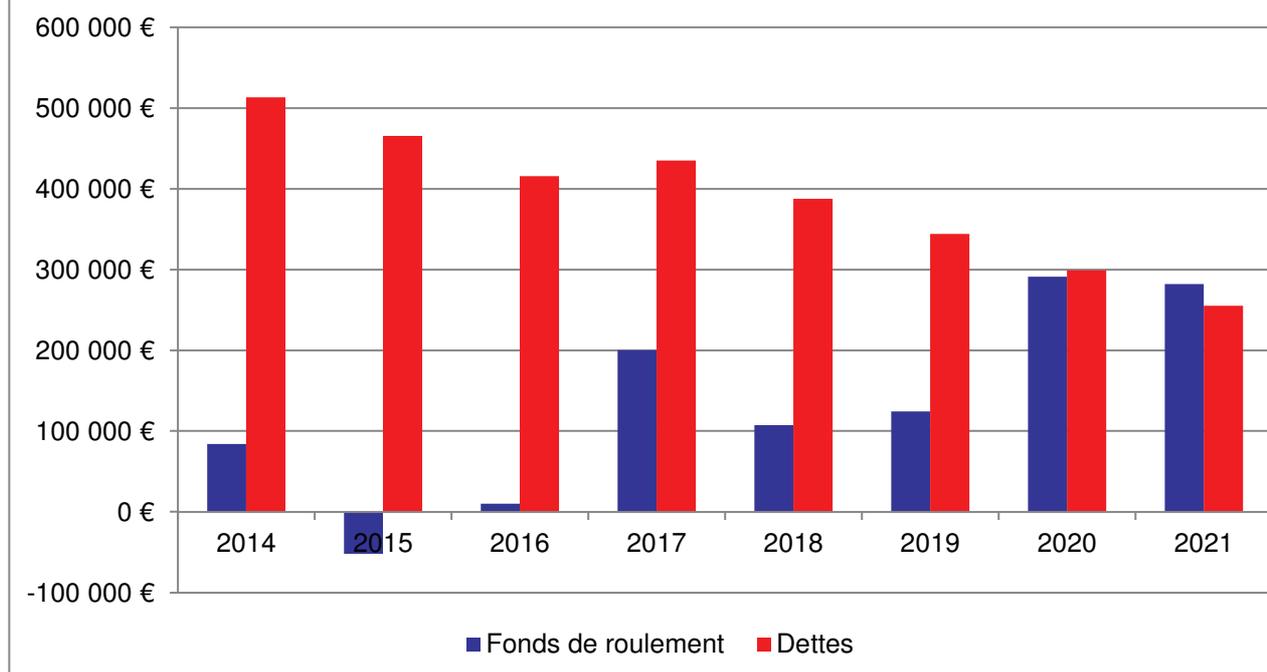
➤ Budget principal : fonds de roulement et dette

La dette du budget principal a poursuivi sa baisse en 2021. Elle s'élève à 255 000 Euros fin 2021 en baisse de 44 000 Euros par rapport à 2020 et elle a été divisée par 2 depuis fin 2014. Le fonds de roulement (« réserves ») de la commune s'élève à 283 000 Euros à fin 2021 globalement stable par rapport à 2020 à un niveau particulièrement confortable et supérieur à la dette.

En synthèse, malgré les contraintes fortes qui pèsent sur le fonctionnement de la commune, la situation financière à fin 2021 reste tout à fait satisfaisante. Cet optimisme doit toutefois être tempéré par l'ampleur des projets et actions à engager.



Dettes et Fonds de Roulement 2014-2021

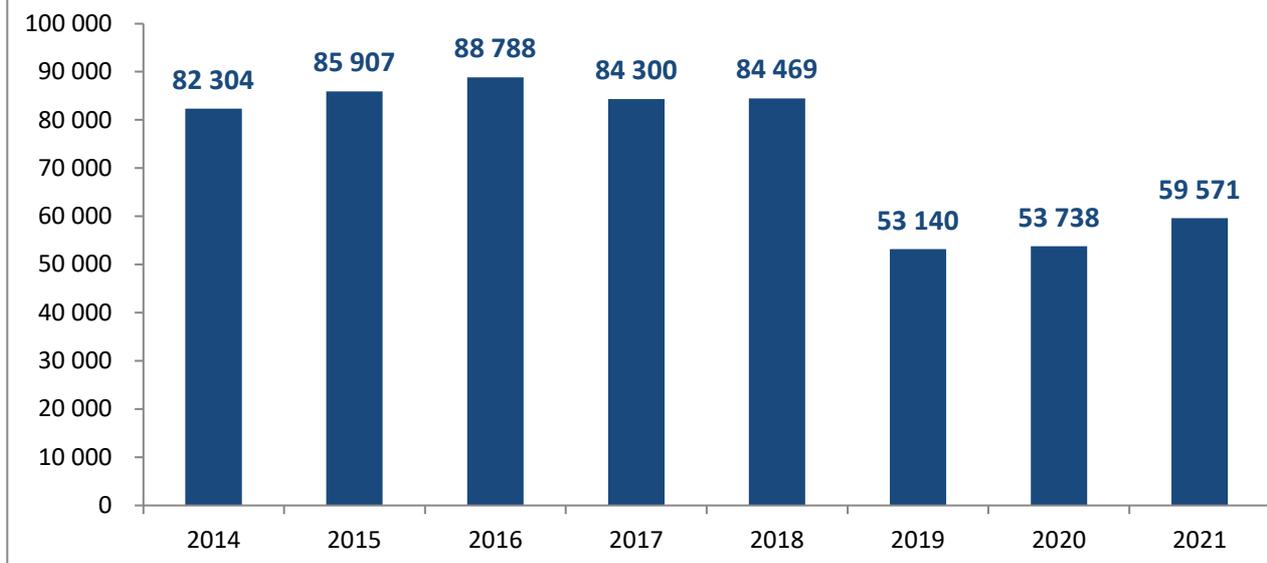


➤ Budget Eau

Au niveau de la gestion de l'eau, l'année 2021 a été consacré à la fin du schéma directeur et à la poursuite des recherches de fuites. Il n'y a pas eu d'opérations significatives sur ce budget. Le fonds de roulement reste excédentaire à fin de 2021 avec un fonds de roulement de clôture de 59 500 Euros (en légère hausse). La dette poursuit sa baisse. Elle s'élève à 30 000 Euros en baisse de 5 000 Euros par rapport à 2020 et de 52% par rapport à 2014. Comme pour le budget principal, le budget eau est donc sain mais la capacité d'investissement reste faible au regard des investissements à prévoir sur le réseau.



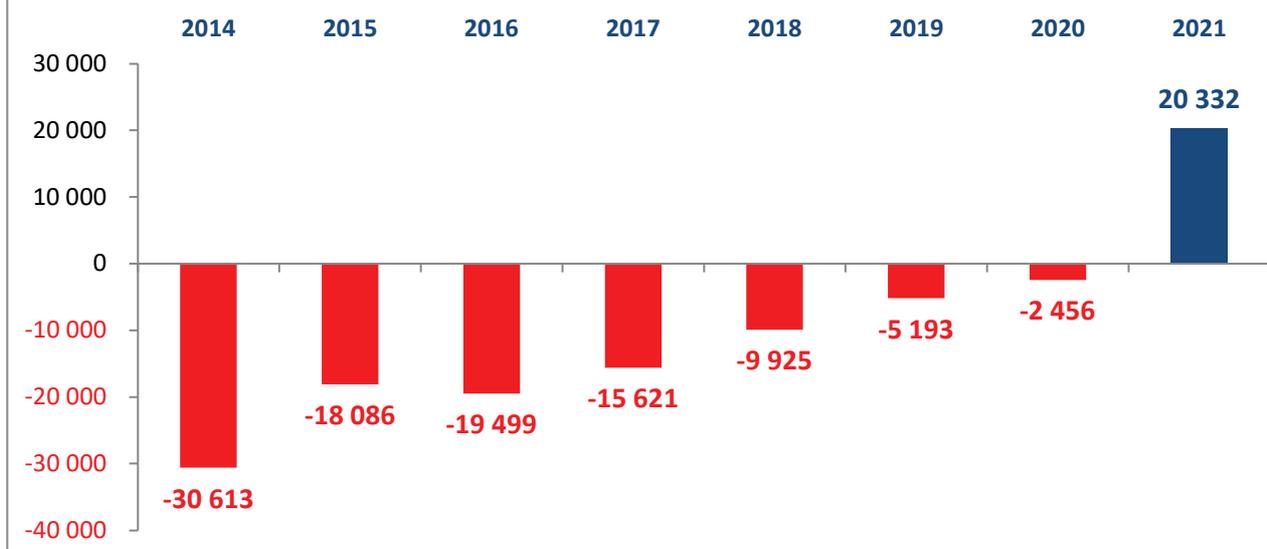
Fonds de roulement - Budget Eau 2014-2021



➤ Budget Assainissement

L'année 2021 a été marquée par l'encaissement d'une recette exceptionnelle de 25 000 Euros correspondant à l'indemnité perçue au titre de la très ancienne procédure contre l'installateur de la station. Cette bonne nouvelle permet au budget d'assainissement d'être excédentaire et cette recette exceptionnelle permettra de financer le schéma directeur d'assainissement. Sur ce budget également, la dette poursuit sa baisse ; elle n'est plus que de 9 200 Euros alors qu'elle s'élevait à 58 600 Euros en 2014.

Fonds de roulement - Budget Assainissement 2014-2021



13. Traversée de village : retour sur les ateliers participatifs et planning des prochaines étapes

Dans la continuité de l'étude préliminaire, le conseil municipal a missionné le bureau d'étude Relations Urbaines pour travailler sur l'avant-projet de la « traversée de village ». La proposition du bureau d'études a été soumise à la population lors d'ateliers participatifs organisés le 09 Février. La version ajustée des remarques émises lors des ateliers est proposée aux élus pour validation. **Soumise au vote, cette proposition d'avant-projet est validée à l'unanimité des présents**

Cet avant-projet va désormais être présenté au service des routes du département pour validation. Il sera ensuite chiffré ce qui permettra à la commune de déposer les dossiers de demande de financement auprès des divers financeurs. Parallèlement, les études sur les réseaux souterrains sont en cours et l'enfouissement d'un certain nombre de réseaux est à l'étude.

Il est précisé que le montage de ce dossier est très complexe pour une commune de notre taille. Il est rappelé que la commune mènera ce projet dans la limite de ces capacités à le porter financièrement. Enfin, il est rappelé à nouveau que cet avant-projet concerne les traversées du village depuis l'entrée Nord jusqu'aux sorties Sud et Est. Les autres secteurs du village ne sont donc pas concernés pour le moment.

Concernant les travaux, ils n'interviendront pas avant 2023.

14. Déneigement : réflexion organisation 2022-2023

Une proposition sera faite lors du conseil du 31 mars pour définir précisément le type de matériel à acquérir pour renforcer notre autonomie communale. L'investissement sera conditionné à l'obtention d'une aide financière du Conseil Départemental.

15. Organisation périscolaire 2022-2023

Une demande a été faite par une famille dont l'enfant sera scolarisé à la rentrée 2022 pour mettre en place une garderie périscolaire le matin à partir de 7h30 et l'après-midi après 16h30. Cette demande légitime pose de nombreuses questions d'organisation, de recrutement et de cout financier.

En effet, pour fonctionner, l'accueil périscolaire doit accueillir un minimum de 2 enfants (pour des questions de sécurité : ne pas laisser un enfant seul avec un adulte). L'amplitude horaire oblige également à devoir recruter 1 deuxième agent sur la collectivité (il n'est pas possible à l'agent actuel d'assurer les missions de 7h30 à 18h00 avec seulement 30 minutes de pause pour des questions règlementaires et de respect du droit travail). Il est rappelé que le périscolaire du soir (qui était le plus demandé par les familles) n'a pas fonctionné sur la rentrée 2021-2022 et a fonctionné 1 mois ½ sur la rentrée 2020-2021.

Par ailleurs, il est rappelé que la commune a proposé une aide financière aux familles qui ont recours à un mode de garde alternatif pour pallier l'absence de périscolaire.

Conscient des contraintes pour les familles, un questionnaire de recensement des besoins pour l'année 2021-2022 sera envoyé aux familles au printemps.

16. Comptes rendus réunions

Le conseil Municipal est informé que la course de la résistance aura lieu le 8 mai 2022 avec Vassieux comme point de départ.

17. Questions diverses & tour de table

- Demande changement de nom de rues : Mr et Mme Gauthier ont envoyé un courriel demandant le



changement de nom de la rue « des petits cochons ». Les élus ont répondu que cette demande n'est pas prioritaire et ne sera donc pas portée par les élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

- La secrétaire de séance, Nelly GUILLET

